



Rapport Annuel

**2015**



L'année 2015 a été marquée par la continuité. Une continuité basée sur des acquis, une continuité tournée vers l'avenir. L'expérience acquise par l'association ces dernières années, son approche multisectorielle, la solidité de ses partenariats, la découverte de nouvelles synergies et l'expansion de son champ d'action témoignent de cette année riche en programmes.

Sur le plan opérationnel, sur le continent africain, le programme multi-pays REPERES a pris le relais du programme PACTES (2012-2014). Mobilisant des associations locales d'intervention directe dans 7 pays ainsi que d'autres organisations associées dans 6 autres pays, ce programme est l'exemple même d'un travail de longue haleine, d'une mutualisation des expériences Nord-Sud et Est-Ouest et d'une volonté multipartite de freiner l'exploitation sexuelle des enfants sur ce continent.

L'action d'ECPAT France a été assurée sur la continuité, mais continuité ne veut pas dire stagnation. L'association, accompagnée de ses partenaires opérationnels, est aussi capable d'incorporer de nouvelles approches dans ses programmes. L'exemple le plus marquant est probablement la coordination des ateliers de formation sur les « techniques d'écoute et d'audition des mineurs victimes » par Francopol à destination des policiers marocains et burkinabés.

A cette capacité d'innovation concrète s'ajoute une volonté de mieux comprendre les problématiques liées à l'exploitation sexuelle des enfants. Dans ce sens, l'association a conduit en France une étude sur la prise en charge des mineurs victimes de traite. Car notre pays est aussi confronté à l'exploitation sexuelle des plus jeunes. Cette étude a mis en relief la nécessité de renforcer la connaissance de ce sujet au sein des instances judiciaires et administratives et de la placer au cœur des politiques de protection de l'enfance en France. Toujours dans cette dynamique, depuis novembre 2015, ECPAT France coordonne au niveau européen le projet ReACT visant à s'assurer que les mineurs ont un accès effectif à la justice et qu'ils bénéficient du soutien, aussi bien juridique que moral, d'un avocat, d'un tuteur ou d'un administrateur ad hoc.

Enfin, toutes ces activités n'auraient pas de sens si elles ne s'inscrivaient pas dans le temps. Dans ce sens, l'association et le réseau international ECPAT se sont félicités de l'engagement des chefs d'Etat de respecter les nouveaux Objectifs de Développement Durable. L'enjeu pour nous est immense: faire respecter les droits des enfants d'ici 2025. Cette vision est volontairement ambitieuse car s'il est probable que tous ces objectifs ne seront pas atteints par tous les pays, à cette échéance, il est cependant nécessaire d'avoir un cap clair pour persévérer et faire en sorte que les enfants, ces victimes qui sont parmi les plus faibles, vivent à l'abri des violences sexuelles. C'est bien ce qui nous tient à cœur.

Ne détournons pas le regard, et ensemble continuons à agir pour les enfants.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'P. Chevillard', with a long horizontal stroke extending to the right.

Philippe Chevillard  
Président d'ECPAT France

**SUIVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ D'ECPAT FRANCE SUR LE NET**

---

[www.ecpat-france.org](http://www.ecpat-france.org)



[Twitter](#)



[Facebook](#)



# SOMMAIRE

---

## **05** ECPAT FRANCE

- 08 Le réseau ECPAT International
- 09 Les Objectifs de Développement Durable
- 10 Ressources et budget projets

## **13** LES ACTIONS EN FRANCE

- 14 Les actions pour un tourisme responsable
- 18 Les actions pour la protection de l'enfance en France

## **25** LES ACTIONS À L'INTERNATIONAL

- 26 Les pays d'intervention
- 27 Les partenaires d'intervention directe
- 29 Le programme REPERES
- 39 Le programme VISA
- 43 Les autres projets

## **48** LES SOUTIENS DE L'ASSOCIATION

## **50** LES RÉSULTATS FINANCIERS



# ECPAT FRANCE

Fondée en 1997, ECPAT France est une ONG reconnue d'intérêt général membre du réseau international ECPAT (*End Child Prostitution, Child Pornography and Trafficking of Children for Sexual Purposes*) dont la mission est de lutter contre toutes les formes d'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales.

Conformément à la mission d'ECPAT International et à la déclaration de Stockholm, ECPAT France entreprend des actions de plaidoyer auprès des décideurs politiques et des acteurs économiques afin de faire respecter le droit des enfants à vivre à l'abri de toute forme d'exploitation sexuelle.

ECPAT France mène également des actions de terrain contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales en France et à l'international.

## L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS

L'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales est une violation fondamentale des droits de l'enfant qui implique « *l'utilisation d'un mineur à des fins sexuelles, en échange d'argent ou de services en nature récompensant le mineur lui-même, un intermédiaire ou agent ainsi que toute autre personne profitant de ce commerce* ». <sup>1</sup>

L'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales comprend :

### La prostitution des enfants

Cette expression désigne « *...l'utilisation d'un enfant pour des activités sexuelles, en échange d'une rémunération ou de toute autre forme de rétribution* » <sup>2</sup>.

### L'exploitation sexuelle des enfants dans les voyages et le tourisme

Elle se définit comme « *l'exploitation sexuelle d'enfants par des personnes qui voyagent d'un endroit à un autre et qui s'adonnent à des actes sexuels avec des mineurs* » <sup>3</sup>.

### La traite des enfants à des fins d'exploitation sexuelle

Cette dénomination désigne « *le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil d'enfants à des fins d'exploitation sexuelle* ».

### Les images d'enfants à caractère sexuel

Ces images comprennent « *toute représentation, par quelque moyen que ce soit, d'un enfant se livrant à des activités sexuelles explicites, réelles ou simulées, ou toute représentation des organes sexuels d'un enfant à des fins essentiellement sexuelles* » <sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Définition adoptée lors du Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales, Stockholm, 1996.

<sup>2</sup> Définition dans le Protocole facultatif à la Convention des Droits de l'Enfant, 2000.

<sup>3</sup> Définition établie par ECPAT International.

<sup>4</sup> Définition dans le Protocole facultatif à la Convention des Droits de l'Enfant, 2000.

La stratégie d'ECPAT France pour la période 2015-2018 vise l'amélioration de la vie des enfants victimes d'exploitation sexuelle. Quatre axes interdépendants doivent permettre d'y parvenir. ECPAT France a repris ces quatre axes stratégiques du réseau pour définir sa planification stratégique pour ces trois prochaines années.

## Axe stratégique 1

Placer la voix des enfants au cœur du travail d'ECPAT



**Garantir que la voix des enfants constitue le « prisme » pour les actions de plaidoyer.** Afin de s'assurer de la prise en compte de la voix des victimes dans ses actions de plaidoyer, ECPAT France continuera à rechercher des partenariats avec des associations délivrant des services aux enfants victimes en France et dans les pays d'intervention (partenariats directs ou à travers des plateformes) et si nécessaire appuiera les démarches de consultation des enfants.

**Engager des actions concernant l'identification et le secours porté aux enfants victimes.** ECPAT France va continuer ses actions pour promouvoir le signalement des situations de prostitution de mineurs, la poursuite des abuseurs et la protection des victimes. Il s'agira notamment d'accompagner la diffusion des outils développés en 2013-2015 (plateforme en ligne, guides pour la police, manuels de signalement hôtelier) en France et à l'étranger.

**Garantir que les politiques, législations, programmes et pratiques des États reflètent bien la voix des victimes.** ECPAT France facilitera la collecte et la remontée de la voix des victimes aux États en collaboration avec ses partenaires africains et le secrétariat du réseau : contribution à la réalisation et à la diffusion d'une Déclaration mondiale des droits des enfants à vivre à l'abri de l'exploitation sexuelle et édition d'un livre documentant la vie et les attentes des victimes en Afrique de l'Est et du Sud.

## Axe stratégique 2

Développer une campagne mondiale pour mettre fin à l'ESEC



**Relayer la campagne mondiale ayant pour but de mettre fin à l'ESEC en France** en multipliant les interventions sur la thématique (médias, réseaux sociaux, célébrités, etc.) et en mobilisant des engagements du secteur privé; obtenir le soutien du gouvernement français. Cette campagne remplacera le IVe Congrès mondial de lutte contre l'ESEC.

**Accompagner la production et/ou la diffusion des résultats et recommandations des rapports** de suivi globaux, du rapport mondial sur l'ESEC et de l'étude mondiale sur l'exploitation sexuelle dans le tourisme. Il s'agira de pointer les barrières pour la réalisation effective du droit des enfants à vivre à l'abri de l'exploitation sexuelle.

### Axe stratégique 3

Alimenter la création et la diffusion de connaissances sur la thématique



**Produire des recherches pour apporter une fondation solide au plaidoyer et aux programmes.**

ECPAT France s'engage dans la conduite de deux études sur la période, en France et en Côte d'Ivoire.

**Créer du savoir à partir des études de cas et des données** émanant des associations en contact avec les enfants victimes. ECPAT France va accompagner ses partenaires dans le développement de leur collecte de données et dans leur utilisation à des fins de plaidoyer.

**Apporter des connaissances sur les formes et les moyens de lutter contre l'exploitation sexuelle en ligne.** ECPAT France veut documenter les pratiques innovantes initiées pour lutter contre ces nouvelles formes d'exploitation sexuelles des enfants afin de développer la capacité du réseau en Afrique à organiser une réponse.

**Sensibiliser les communautés sur le besoin de changer les normes sociales et les pratiques traditionnelles qui contribuent à l'ESEC** (notamment mariages forcés/précoces d'enfants). ECPAT France veut travailler avec ses partenaires africains sur la question des normes sociales qui sclérosent les changements de pratiques.

### Axe stratégique 4

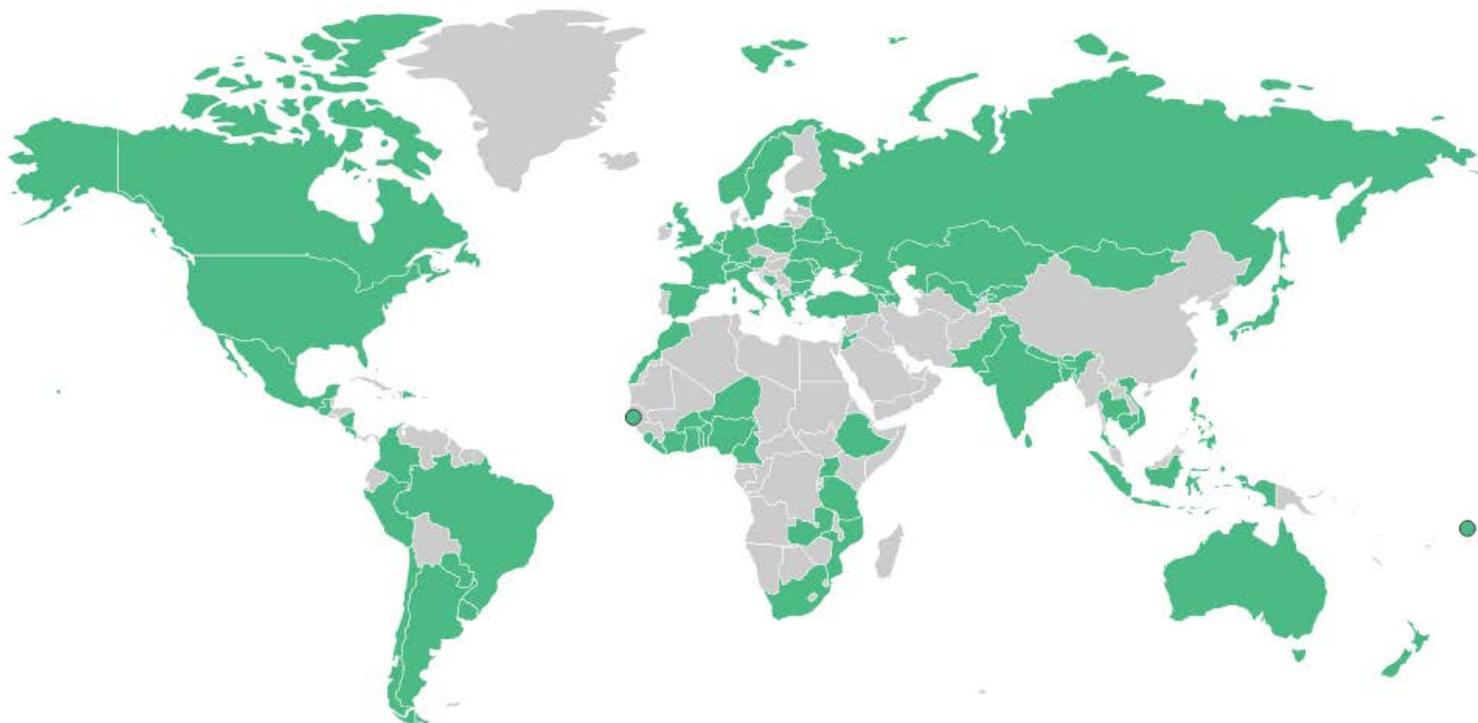
Développer la capacité du réseau à porter le plaidoyer mondial



**Renforcer le réseau en Afrique.** En concertation avec ECPAT International et en coopération avec ECPAT Luxembourg, ECPAT France appuie les dynamiques de coordination en Afrique de l'Est et en Afrique de l'Ouest. A cette fin, ECPAT France favorise les projets multi pays et la création d'opportunités pour l'échange de bonnes pratiques et de formations communes.

**Renforcer le réseau en Europe.** ECPAT France continuera à participer et favoriser les échanges d'expériences et les projets transnationaux avec les groupes ECPAT européens. L'association appuiera les démarches de plaidoyer régional du réseau.

# LE RÉSEAU ECPAT INTERNATIONAL



A l'origine, ECPAT (*End Child Prostitution in Asian Tourism*) est un mouvement né au début des années 90 sous la forme d'une campagne internationale visant à lutter contre l'ampleur alarmante de l'exploitation sexuelle des enfants dans le tourisme en Asie du Sud-Est. Lancée notamment par des membres d'ONGs, des avocats et des professeurs, la campagne ECPAT a rapidement trouvé des relais sur les différents continents et s'est élargie à la lutte contre l'exploitation sexuelle commerciale des enfants dans le monde. En 1996, ECPAT a été le cofondateur du Premier Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales, organisé à Stockholm.

A la suite de ce congrès, ECPAT a choisi de se constituer en ONG internationale. Afin de prendre en compte l'évolution de son mandat, la signification de son acronyme a changé pour devenir « *End Child Prostitution, Child Pornography and Trafficking of Children for Sexual Purposes* ».

En 2011, ECPAT et The Body Shop, partenaire du secteur privé, ont recueilli plus de sept millions de signatures pour la pétition organisée dans le cadre d'une campagne mondiale visant à mettre fin à la traite d'enfants à des fins sexuelles. Cette pétition est la plus importante pétition concernant une thématique spécifique relative aux droits humains jamais soumise à l'ONU.

En 2013, ECPAT International a reçu le Prix Humanitaire Conrad N. Hilton, doté d'un montant de 1,5 millions de dollars américains, la plus haute récompense mondiale pour l'action humanitaire.

Aujourd'hui ECPAT est un réseau international regroupant 90 associations dans 82 pays, dont la mission est de lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales.

# LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les Objectifs du Développement Durable (ODD) ont été dévoilés par les chefs d'Etat réunis pour le sommet du Développement Durable des Nations Unies à New York le 25 septembre 2015. Les dirigeants mondiaux ont pris un engagement fort pour protéger les enfants les plus vulnérables.



L'action d'ECPAT s'intègre plus spécifiquement dans la réalisation de 3 Objectifs de Développement Durable :



Les ODD reconnaissent la vulnérabilité spécifique des femmes et fixent l'objectif « d'éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation » (cible 5.2).



Les ODD s'adressent au monde économique. Ils comprennent la promesse de « prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite d'êtres humains, interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants (...) d'ici à 2025 » (cible 8.7).



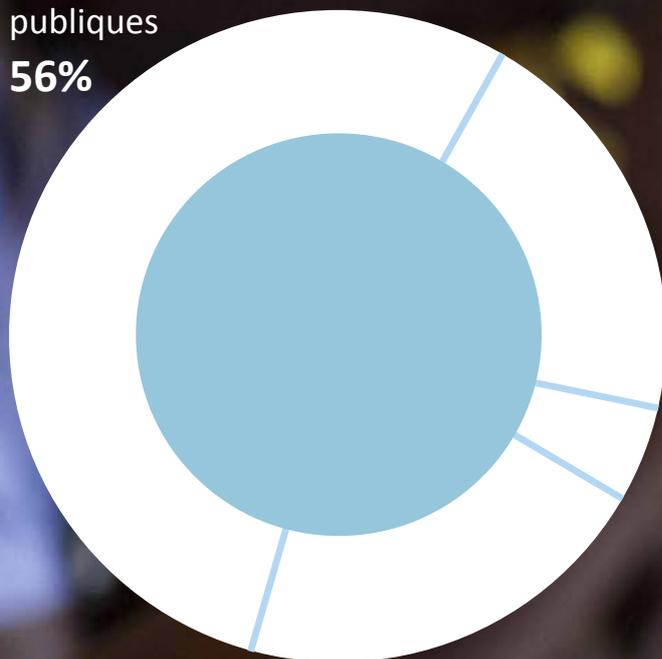
Les ODD reconnaissent l'importance de promouvoir la paix et l'accès à la justice pour tous. Ils prévoient de « mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants » (cible 16.2).

Le réseau ECPAT a accueilli l'engagement des chefs d'Etat comme une avancée pour les enfants partout dans le monde. « Aujourd'hui doit être le début d'une nouvelle ère de détermination et d'action si nous voulons éradiquer l'exploitation sexuelle des enfants, notamment la prostitution enfantine et la pédopornographie avant 2025 » a indiqué Dorothy Rozga, Directrice exécutive d'ECPAT International.

# RESSOURCES ET BUDGET PROJETS

## ORIGINE DES RESSOURCES

Subventions  
publiques  
**56%**



Apport  
partenaires  
**20%**

Autres  
subventions  
privées  
**4%**

Subvention  
transport  
aérien  
**20%**

## BUDGET PROJETS

Total des financements acquis sur les  
projets en cours

**8 233 801** euros





DOPAJAZE  
LUZBE TO NE TOWAR



STOP



# LES ACTIONS EN FRANCE



# LES ACTIONS POUR UN TOURISME RESPONSABLE

Plus d'un milliard de personnes voyagent chaque année dans le monde. En voyage d'affaires, en vacances ou dans un cadre humanitaire tel que le volontourisme, les voyageurs peuvent être témoins de situations pouvant représenter un risque d'exploitation sexuelle d'enfants.

Malgré le nombre potentiel de témoins de telles situations, les signalements restent extrêmement rares. Et sans signalement, l'ouverture d'enquêtes de la part des polices spécialisées peut s'avérer très difficile, voire impossible. En France, malgré l'existence de lois extraterritoriales, les condamnations de ressortissants français pour des infractions sexuelles commises à l'étranger (agressions sexuelles, viols, recours à la prostitution infantile, traite de mineurs, pédopornographie, etc.) ne dépassent pas la dizaine de cas par an.

L'impunité des abuseurs sexuels de mineurs est une réalité qui doit être combattue. En tant que citoyens, il est possible d'y remédier. Les mécanismes de signalement existent, de même que la législation et les acteurs de la protection de l'enfance. Ce combat dépend maintenant d'un facteur majeur: la volonté des voyageurs de participer à la protection de l'enfance.



## LE SIGNALEMENT EN LIGNE

Avec la collaboration des polices nationales, Europol et Interpol, ECPAT France et les membres du réseau ECPAT en Europe ont continué à développer une plateforme créée en fin 2014 qui permet à tout voyageur de signaler des cas présumés d'abus sexuels commis sur des mineurs, même à l'étranger. Accessible via Internet à l'adresse [www.reportchildsextourism.org](http://www.reportchildsextourism.org), la plateforme est actuellement disponible en cinq langues: français, anglais, espagnol, allemand et russe. Dans le cas des signalements effectués par des citoyens français, les informations sont directement reçues par la Direction Centrale de la Police Judiciaire française. Une enquête pourra ainsi être ouverte en vue d'appliquer les lois extraterritoriales qui permettent de poursuivre des abus sexuels sur mineurs même quand ils ont été commis en dehors du territoire national.

## UNE CAMPAGNE CIBLÉE

Dans un but de mobiliser les voyageurs, ECPAT France a mené une campagne visant à les sensibiliser avant leur départ en voyage. L'agence Good Angel, spécialisée dans le conseil et l'achat d'espace publicitaire, a fortement contribué à cet objectif à travers deux actions ciblées: une campagne d'affichage à l'aéroport de Paris-Charles-de-Gaulle et l'achat d'espaces sur les sites de réservation du groupe Odigeo.

### L'affichage à CDG

Du 10 juillet au 10 août 2015, des affiches de la campagne de signalement étaient visibles sur le Terminal 1 au niveau des départs, des arrivées et de la zone de boutiques. Plus de 800 000 passagers étaient de passage dans ce terminal sur cette période de l'année.

### Les sites de réservation

Sur les sites Opodo, Govoyages et eDreams, des bannières de la campagne de signalement ont été diffusées plus de 4 700 000 fois obtenant plus de 8000 clics d'internautes intéressés à en savoir davantage sur cette problématique. Ces bannières ont été placées sur les pages de résultats des recherches ainsi que sur les pages de confirmation de réservations tout au long du premier semestre de l'année.



### A la une de 20 Minutes

Pour annoncer la campagne d'affichage prévue la semaine suivante à l'aéroport ainsi qu'attirer l'attention sur la problématique, le journal 20 Minutes a publié un reportage sur plusieurs pages dédié à la lutte contre l'exploitation sexuelle des mineurs dans les voyages et le tourisme. A la une du journal, ce rappel au tourisme responsable avait eu lieu en juillet, une période particulièrement importante en termes de déplacements. L'intérêt porté par certains médias à ce fléau est l'une des contributions les plus importantes à la sensibilisation des voyageurs.

## LA MISE EN RÉSEAU D'ACTEURS DE PROTECTION DE L'ENFANCE

Le projet « Ne détournez pas le regard ! » mis en oeuvre par ECPAT France et cinq autres membres du réseau européen ECPAT s'est terminé après trois ans d'activités menées en Europe et au Brésil. Pour clôturer le projet, une conférence internationale sur la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants dans les voyages et le tourisme s'est tenue à Paris les 13 et 14 octobre 2015.

Cette conférence a rassemblé des acteurs de divers milieux tels que la Commission européenne, les polices nationales européennes, Europol, Interpol, des avocats, des membres ECPAT du réseau européen et du continent africain, et des entreprises du secteur touristique. L'objectif central de cette rencontre était la mise en commun de bonnes pratiques pour renforcer le signalement de cas d'exploitation sexuelle des enfants dans les voyages et le tourisme.



### Une coopération européenne

Coordonnée par six associations membres du réseau ECPAT en France, Allemagne, Autriche, Pays-Bas, Luxembourg et Pologne, la plateforme européenne est un exemple de la valeur ajoutée d'une approche régionale dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants dans les voyages et le tourisme. Ce projet s'est aussi appuyé à différents niveaux sur des associations implantées en Belgique, Bulgarie, Espagne, Estonie, Italie, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Ukraine et Suisse. Les mécanismes de signalement de tous pays sont dorénavant rassemblés sur le site [www.reportchildsextourism.org](http://www.reportchildsextourism.org)



Aujourd'hui, les voyageurs peuvent signaler des situations suspectes d'abus sexuel sur mineurs à 19 polices en Europe et aux Etats-Unis.

## LA FORMATION DES ÉTUDIANTS ET DES PROFESSIONNELS

Parmi les actions de sensibilisation menées en France, la formation des (futurs) professionnels du tourisme est l'un des enjeux les plus importants sur le long terme.

### Le Serious Game

Pour encourager les entreprises et les étudiants du secteur des voyages à participer à la protection de l'enfance et à sensibiliser son personnel, ECPAT a créé un Serious Game. Il s'agit d'un outil interactif qui permet de présenter la problématique aussi bien aux professionnels qu'aux étudiants en tourisme. Le Serious Game est gratuit et disponible en huit langues (anglais, français, allemand, néerlandais, espagnol, russe, polonais et bulgare).



### Le kit pédagogique

Le kit pédagogique s'adresse principalement aux enseignants en formation tourisme pour leur permettre d'aborder avec les étudiants le sujet de l'exploitation sexuelle des enfants dans les voyages et le tourisme. L'objectif final de ce kit est de mobiliser les futurs professionnels du secteur dans la prévention des violences sexuelles à l'égard des enfants. Il est accessible à l'adresse [www.guide-fftst-ecpat.com](http://www.guide-fftst-ecpat.com)



### Le Concours Don't Look Away

Un total de 53 équipes (chacune composée de trois étudiants en tourisme en moyenne) ont participé à cette première édition du nouveau concours Don't Look Away (Ne détournez pas le regard). L'objectif: développer une affiche de sensibilisation contre l'exploitation sexuelle des enfants dans les voyages et le tourisme. Les gagnantes de l'édition 2015 sont trois étudiantes de l'établissement Grand Sud Formation de Toulouse. Parmi les nombreux lots offerts par Club Med, Transat, Petit Futé et le Routard, l'équipe gagnante a été accueillie une semaine dans le Village Club Med de Marrakech.

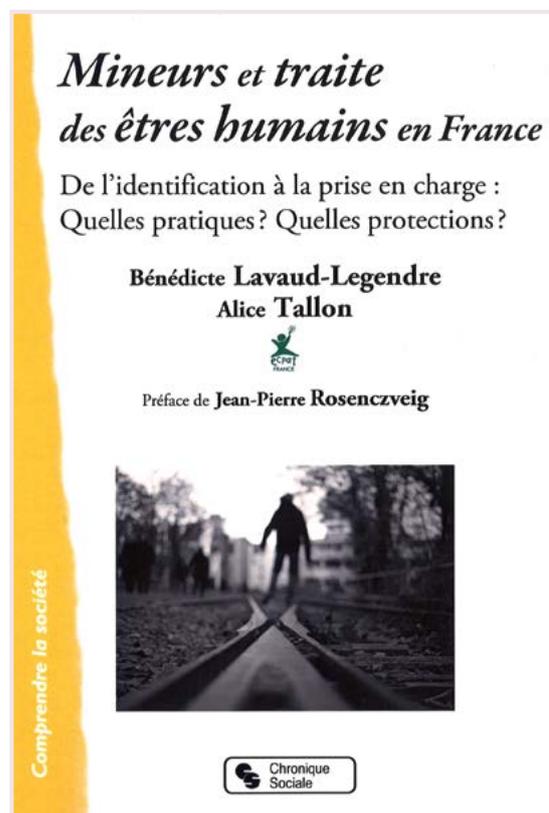
# LES ACTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE EN FRANCE

## UNE ÉTUDE SUR LA PRISE EN CHARGE DES MINEURS VICTIMES DE TRAITE EN FRANCE

Suite à la parution en 2014 du plan national de lutte contre la traite des êtres humains sous l'égide de la Mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences et la lutte contre la traite des êtres humains a émergé le projet de dresser un état des lieux de la protection des mineurs impliqués dans des faits de traite des êtres humains. Victimes, ces mineurs sont souvent appréhendés par les autorités comme auteurs, notamment lorsqu'ils commettent des actes de délinquance pour le compte de tiers. Principalement originaires d'Afrique de l'Ouest, des Balkans ou du Maghreb, ils subissent les mêmes formes d'exploitation que les adultes : exploitation domestique, sexuelle, délinquance ou travail forcés...

Leur minorité rend leur protection particulièrement urgente afin qu'ils bénéficient de leurs droits fondamentaux : accès à un hébergement, à des soins, à la scolarité, et peut-être de manière plus essentielle encore, à des adultes bienveillants.

L'état des lieux a mis en évidence les progrès qui restent à accomplir, notamment pour éviter que la protection de ces mineurs victimes ne soit conditionnée par l'existence d'une procédure répressive envers les adultes qui les exploitent ou les ont exploités. Plus largement, cet ouvrage vise la formation des acteurs sur ces problématiques, et notamment sur la question de l'emprise afin de distinguer la part du discours des jeunes dictée par les



Sortie prévue en juin 2016

auteurs de l'exploitation de celle qui révèle leurs attentes et aspirations réelles.

L'ampleur du travail à accomplir nécessite la mobilisation de tous : des professionnels fréquemment au contact d'un public à risque aux élus, en passant par les bénévoles associatifs, membres de la société civile, médecins, infirmières, sages-femmes, travailleurs sociaux, avocats, magistrats, administrateurs ad hoc, policiers... Il ne se fera qu'au prix d'une prise de conscience des enjeux soulevés. Cet ouvrage a pour ambition d'y contribuer.

## LE PROJET REACT SUR LA REPRÉSENTATION ET L'ASSISTANCE DES MINEURS À RISQUES OU VICTIMES DE TRAITE ET D'EXPLOITATION

Le nombre d'enfants victimes de la traite des êtres humains (TEH) ne cesse de croître en Europe. Pourtant, ils ne sont pas toujours identifiés comme tels par les systèmes judiciaires et, de fait, ne bénéficient pas systématiquement des droits et du système de protection prévus par les textes, européens notamment. Au-delà même de ce constat, il ressort que ces enfants sont parfois considérés comme des criminels plutôt que comme des victimes.



Depuis le 1er novembre 2015, ECPAT France coordonne au niveau européen le projet ReACT, financé par la DG Justice de la Commission européenne. Ce projet vise à s'assurer que les mineurs ont un accès effectif à la justice et voient leur droit à être protégé dans les procédures judiciaires et administratives, garanti. Pour cela, il faut qu'ils aient conscience des droits en question, mais aussi qu'ils bénéficient du soutien, aussi bien juridique que moral, d'un avocat, d'un tuteur ou d'un administrateur ad hoc. Ces professionnels sont en effet des acteurs clés dans l'accompagnement et le développement des mineurs, dans la mesure où ils sont considérés comme référents parmi des intervenants souvent nombreux (protection de l'enfance, éducation, santé, etc.).

Afin d'atteindre l'objectif susmentionné, le projet va développer trois axes complémentaires sur deux ans. Tout d'abord, une étude sera menée dans 5 pays européens (Allemagne, Belgique, France, Pays-Bas et Royaume-Uni) et se concentrera sur les systèmes de représentation pour les mineurs à risques ou victimes de traite. La recherche est aussi bien théorique que pratique puisque de nombreux professionnels sont interviewés afin de partager leur expérience sur la représentation et l'assistance des mineurs à risques ou victimes de traite au cours des

procédures judiciaires et administratives, mais aussi sur toutes les problématiques adjacentes à cela (détermination de l'âge, accès à l'hébergement, disparition du mineur, etc.). Un rapport européen rassemblant les études nationales permettra ainsi la mise en exergue des bonnes pratiques issues des différents systèmes et la formulation de recommandations pour que les Etats se conforment à leurs obligations juridiques. Il sera disponible en septembre 2016. A travers des activités de plaidoyer, lesdites recommandations seront diffusées auprès du Parlement et du Conseil européens ainsi que dans les différents forums européens relatifs à la TEH et à la protection des victimes, et ce afin d'améliorer les règles en vigueur et leur mise en œuvre et de toucher les organisations de terrain travaillant au contact des enfants victimes de la TEH.

Enfin, la recherche aboutira à l'élaboration de modules de formations pour les avocats, administrateurs ad hoc et tuteurs. Au total, ce sont près de 250 tuteurs ou administrateurs ad hoc et 150 avocats qui seront formés dans les 5 pays précités en 2016 et 2017, le but étant qu'ils soient non seulement sensibilisés à la problématique de la traite des enfants, mais aussi qu'ils soient capables d'identifier des enfants victimes, et de les conseiller ou accompagner conformément à ce qui est

prévu par le droit international et européen. Dans la continuité des activités de plaidoyer menées au niveau européen, il conviendra de s'assurer que les connaissances et les formations délivrées seront intégrées dans les curriculums des nouveaux tuteurs/ administrateurs ad hoc et avocats.

Par ailleurs, des outils seront créés à l'intention des mineurs à risques ou victimes de traite et d'exploitation. Les messages seront élaborés sur la base d'échanges avec des mineurs pris en charge par des associations et la méthodologie développée

leur permettra d'être impliqués tout au long du processus de création. Une vidéo de quelques minutes sera réalisée afin de leur expliquer leurs droits et les prévenir des dangers ou difficultés auxquels ils pourraient être confrontés en arrivant en France. De plus, une brochure plus complète mêlant informations juridiques et informations pratiques (adresses d'associations, de centres médicaux, numéros de police, etc.) sera disponible. Ces deux outils seront traduits en 13 langues, afin de les rendre les plus accessibles possible, et diffusés en 2016.

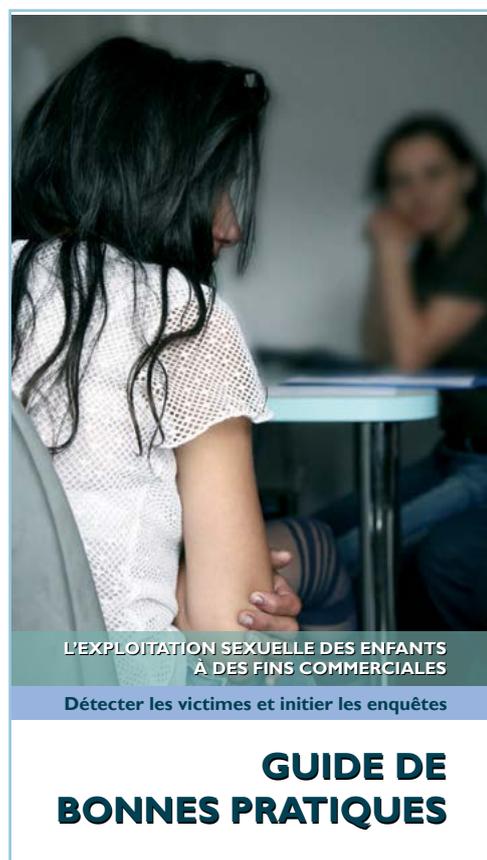
---

### Le guide de bonnes pratiques à l'attention des gendarmes et policiers

Développé en partenariat avec la Brigade de Protection des Mineurs (BPM) de la Direction de la Police Judiciaire de la Préfecture de Police de Paris, et actualisé suite à une première édition de 2011, ce guide a pour but de sensibiliser les gendarmes et policiers de terrain, de les aider à détecter les cas de mineurs victimes d'exploitation sexuelle et à initier les enquêtes.

Il vise à définir les différents cas d'exploitation sexuelle auxquels gendarmes et policiers, de services de voie publique comme de services d'enquête, peuvent être confrontés et à donner des indices pratiques au travers d'illustrations concrètes tirées de l'expérience des enquêteurs de la Brigade de Protection des Mineurs de Paris.

Ce guide est disponible en version papier et en version électronique afin de faciliter sa diffusion au niveau national.



## Collectif Ensemble contre la traite des êtres humains

Depuis 2008, ECPAT France est membre de ce collectif composé de 25 associations françaises engagées de façons directe ou indirecte auprès des victimes en France, ou/ et dans les pays de transit et d'origine de la traite. En 2015, le Collectif a poursuivi son action de plaidoyer en travaillant notamment à l'élaboration d'un rapport alternatif au cinquième rapport périodique de la France sur l'application de la Convention Internationale relative aux droits de l'enfant et de ses protocoles additionnels. Le document est disponible sur le site du Collectif Ensemble contre la Traite : [contrelatraite.org](http://contrelatraite.org)



En novembre 2015, ECPAT France présentait déjà ses recommandations à la table ronde sur les femmes victimes de la traite des êtres humains organisée par la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

## Collectif AEDE – Agir ensemble pour les droits de l'enfant

À l'initiative de DEI-France, 56 organisations de la société civile dont ECPAT France, travaillant dans tous les domaines de l'enfance se sont réunies afin de rédiger un rapport collectif sur la situation des enfants en France au regard de leurs droits en associant étroitement les enfants et jeunes. Ce rapport complet a permis de porter les préconisations qui ont été faites auprès des décideurs publics et du grand public mais aussi de participer à l'audition de la France devant le Comité des droits de l'enfant à Genève.

Le rapport complet, sa synthèse et la campagne sont disponibles sur le site internet du Collectif : [collectif-aede.org](http://collectif-aede.org)

ECPAT France a également diffusé la campagne « un mois un droit » élaboré par le Collectif et qui sensibilise chaque mois à un droit des enfants.

La CIDE a 26 ans

**VIVENT LES DROITS DE L'ENFANT !**

Et si tous les enfants connaissaient leurs droits ?

« L'éducation de l'enfant vise à lui apprendre le respect des droits de l'homme et le préparer à vivre dans une société libre, dans un esprit de compréhension, de paix, de tolérance d'égalité entre toutes et tous »  
(Article 29 de la Convention internationale des droits de l'enfant)

ENSEMBLE, AGISSONS POUR LES DROITS DE L'ENFANT, RESPECTONS LES !

## Le partenariat avec l'AADH : ECPAT France, partie civile dans certains procès

Grâce à un partenariat mis en place avec l'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme (AADH) dont ECPAT France est membre depuis 2011, il nous est possible de nous constituer partie civile dans plusieurs procédures afin de lutter contre l'exploitation sexuelle des mineurs et contre l'impunité des auteurs de ces crimes. En voici quelques exemples :



Un ressortissant français a été mis en examen pour des faits d'agressions sexuelles sur mineurs lors d'un séjour en Inde, où plusieurs victimes ont fait des déclarations à la police locale. Souvent en voyage de par sa profession, l'intéressé a été incarcéré pendant plusieurs mois en Namibie avant d'être relâché puis à nouveau arrêté en Allemagne. De retour en France, ce sont plus d'une centaine d'images pédopornographiques qui ont été retrouvées à son domicile. Ce dernier est actuellement placé sous contrôle judiciaire.



Une instruction a été ouverte des chefs de viols et complicité de viols sur mineurs de 15 ans par personnes abusant de l'autorité conférée par leur fonction à la suite de la dénonciation d'agressions sexuelles sur des mineurs par des militaires français membres de l'opération Sangaris. Selon un rapport de la section Droits de l'Homme et Justice des services de l'ONU à Bangui, des militaires français affectés à la protection de l'aéroport de M'Poko sont présumés avoir sollicité et obtenu de mineurs âgés de 9 à 13 ans des faveurs sexuelles en contrepartie de nourriture et/ou argent entre les mois de décembre 2013 et juin 2014. Le ministère de la Défense français, auquel les informations ont été transmises par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme de l'ONU le 29 juillet 2014 a saisi le procureur de la République de Paris dans les jours qui ont suivi. Une information judiciaire suivie contre X est en cours depuis le 7 mai 2015 à laquelle se sont jointes de nouvelles poursuites le 5 février 2016 des mêmes chefs, à la suite de nouveaux témoignages faisant état d'abus sexuels.



La presse malgache dévoile en mai 2011 une affaire d'exploitation sexuelle par un français de 60 ans sur une jeune fille de 12 ans. Un complice, français également et ayant déjà été condamné pour des faits de recours à la prostitution de mineurs à Madagascar, est identifié. Les faits se seraient déroulés chez lui et auraient été filmés avec la webcam d'un ordinateur lui appartenant. L'auteur principal est interpellé en France en 2013 après exploitation, par les autorités françaises, de la vidéo de l'agression sexuelle de la mineure. Placé en détention provisoire, il se suicide dans sa cellule. Le complice est interpellé à Mayotte en 2014 et placé en garde à vue. Il est remis en liberté et ne sera jamais réentendu ni condamné, malgré des demandes d'actes en ce sens faites par ECPAT France, partie civile dans le cadre de l'information judiciaire.

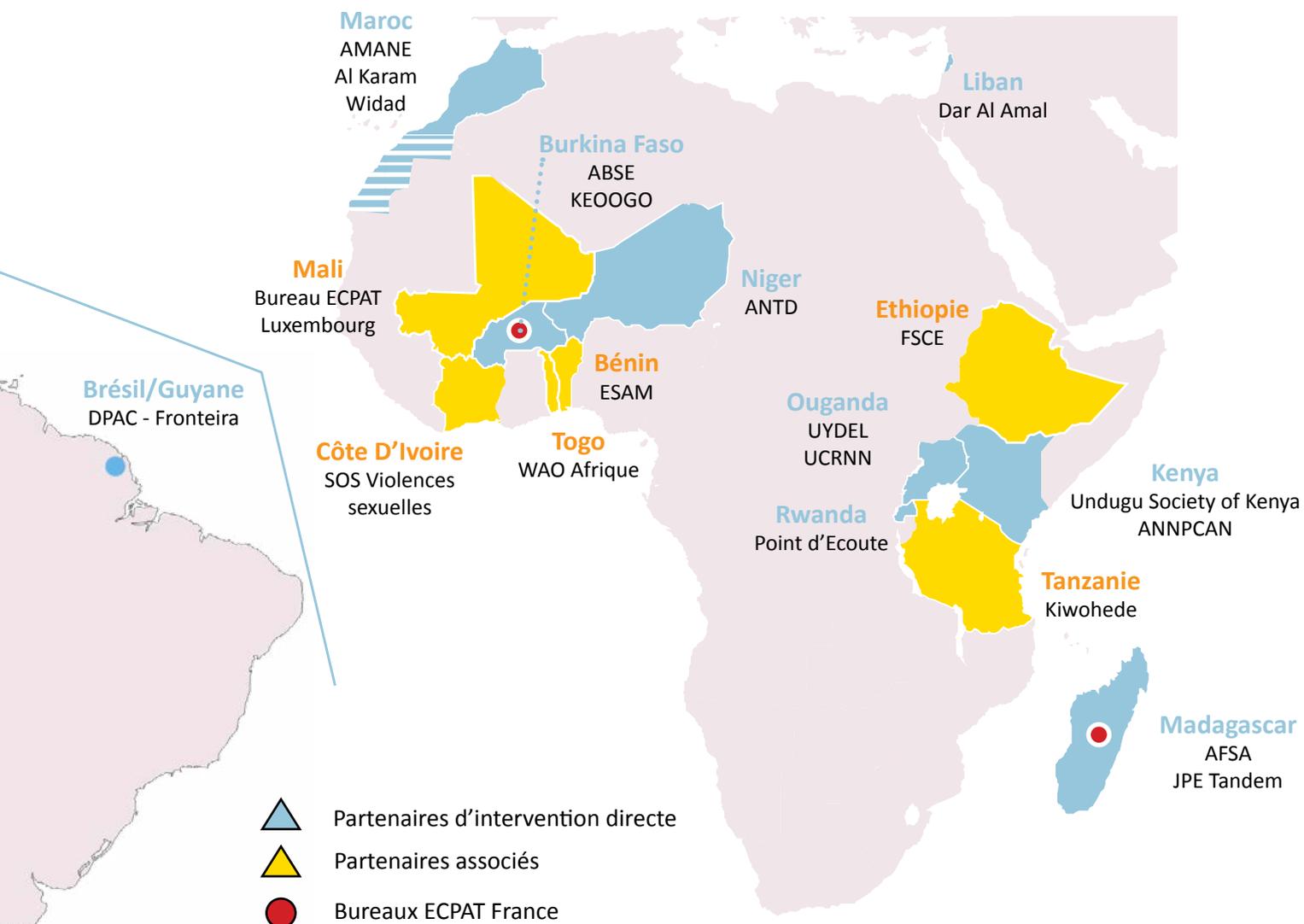




# LES ACTIONS À L'INTERNATIONAL



# LES PAYS D'INTERVENTION



L'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales est un phénomène mondial. Aucun pays ni région n'est à l'abri de cette problématique.

En 2015, ECPAT France est intervenu sur le continent africain ainsi qu'en Guyane en apportant un appui technique et financier à ses partenaires de terrain à travers quatre axes :

- la réalisation d'études et de recherches sur l'exploitation sexuelle des enfants.
- le renforcement des capacités des acteurs de la protection de l'enfance.
- la prévention, la prise en charge et la réinsertion des enfants victimes ou vulnérables.
- la capitalisation et le partage des outils, des bonnes pratiques et des expériences.

# LES PARTENAIRES D'INTERVENTION DIRECTE

## En Afrique du Nord et au Proche-Orient



**AMANE** - Née en 2009, AMANE a pour mission le renforcement des capacités des acteurs pour l'amélioration de la prévention et la protection des enfants vulnérables et/ou victimes de violences sexuelles au Maroc.

[www.amanemena.org](http://www.amanemena.org)



**AL KARAM** - Association marocaine reconnue d'utilité publique créée en 1997, Al Karam a pour objet la réinsertion familiale, scolaire et préprofessionnelle des enfants et jeunes en situation précaire.

[www.association-alkaram.com/](http://www.association-alkaram.com/)



**WIDAD** - Créée en 2004, Widad pour la femme et l'enfant est une association marocaine de lutte contre toute forme de violence basée sur le genre faite aux femmes et aux enfants.



**Dar Al Amal** - Association libanaise créée en 1969, Dar Al Amal (DAA) vient en aide aux jeunes filles en situation d'exploitation sexuelle et aux femmes en conflit avec la loi, en leur assurant le soutien nécessaire pour leur réinsertion sociale et professionnelle.

[daralamal.org](http://daralamal.org)

## En Afrique de l'Ouest



**ANTD** - Créée en 2000, l'Association Nigérienne pour le Traitement de la Délinquance et la Prévention du Crime (ANTD) travaille sur la recherche des causes de la délinquance juvénile et des formes d'exploitation des enfants.

[antd-niger.blogspot.fr](http://antd-niger.blogspot.fr)



**KEOOGO** - Créée en 2004, KEOOGO est une association burkinabé d'aide à l'enfance, dont la mission principale est d'offrir des services de protection, de soins médicaux et de réhabilitation aux enfants particulièrement vulnérables.

[www.keoogo.bf](http://www.keoogo.bf)

## En Afrique de l'Est et à Madagascar



### UYDEL

Organisation ougandaise fondée en 1993, UYDEL lutte contre les comportements à risque des jeunes (drogues et prévention HIV) et contre les pires formes d'exploitation.

[www.uydel.org](http://www.uydel.org)



### UCRNN (ECPAT Uganda) -

Créée en 1997, l'UCRNN est une coalition d'organisations humanitaires spécialisée dans la protection de l'enfance. Cette coalition représente le réseau international ECPAT en Ouganda.

[www.ucrnn.net](http://www.ucrnn.net)



### Undugu Society of Kenya

(USK) a été créée en 1973 pour faire face à la problématique croissante des enfants et des jeunes des rues de Nairobi, notamment en offrant des alternatives professionnelles aux jeunes filles vivant de la prostitution.

[www.undugukenya.org](http://www.undugukenya.org)



### ANPPCAN

Créée en 1986, l'ANPPCAN est un réseau panafricain de promotion des droits des enfants. Présent dans 26 pays, son siège se situe à Nairobi (Kenya).

[www.anppcan.org](http://www.anppcan.org)



**Point d'Ecoute** - Basée sur les bords du Lac Kivu, à la frontière avec la République

Démocratique du Congo, Point d'Ecoute est une association rwandaise créée en 1998 qui travaille auprès des enfants non scolarisés, des enfants des rues, des filles-mères et des orphelins du sida.



**AFSA** - Fondée en 1992 à Madagascar par les responsables du Programme National de Lutte contre le

Sida, l'Association des Femmes Samaritaines (AFSA) a pour objectif la réinsertion sociale des travailleurs du sexe afin de limiter la propagation des infections sexuellement transmissibles (IST).

**JPE/Tandem** (Jeunes Pairs Educateurs/Tandem) est une association communautaire malgache qui regroupe de jeunes adolescents issus de quartiers défavorisés de la capitale. Ces jeunes organisent des animations communautaires et des activités récréatives pour les enfants. Ces animations sont l'occasion aussi de mener des séances d'écoute, d'identifier des cas d'abus et de sensibiliser sur les droits des enfants.

## A la frontière du Brésil



**DPAC - Fronteira** est une association brésilienne qui agit dans la commune d'Oiapoque (Brésil) pour lutter contre les discriminations,

réduire les inégalités sociales et offrir des activités aux jeunes et un accompagnement global aux familles les plus vulnérables.

[www.dpacfronteira.org](http://www.dpacfronteira.org)

## Partenaire transversal



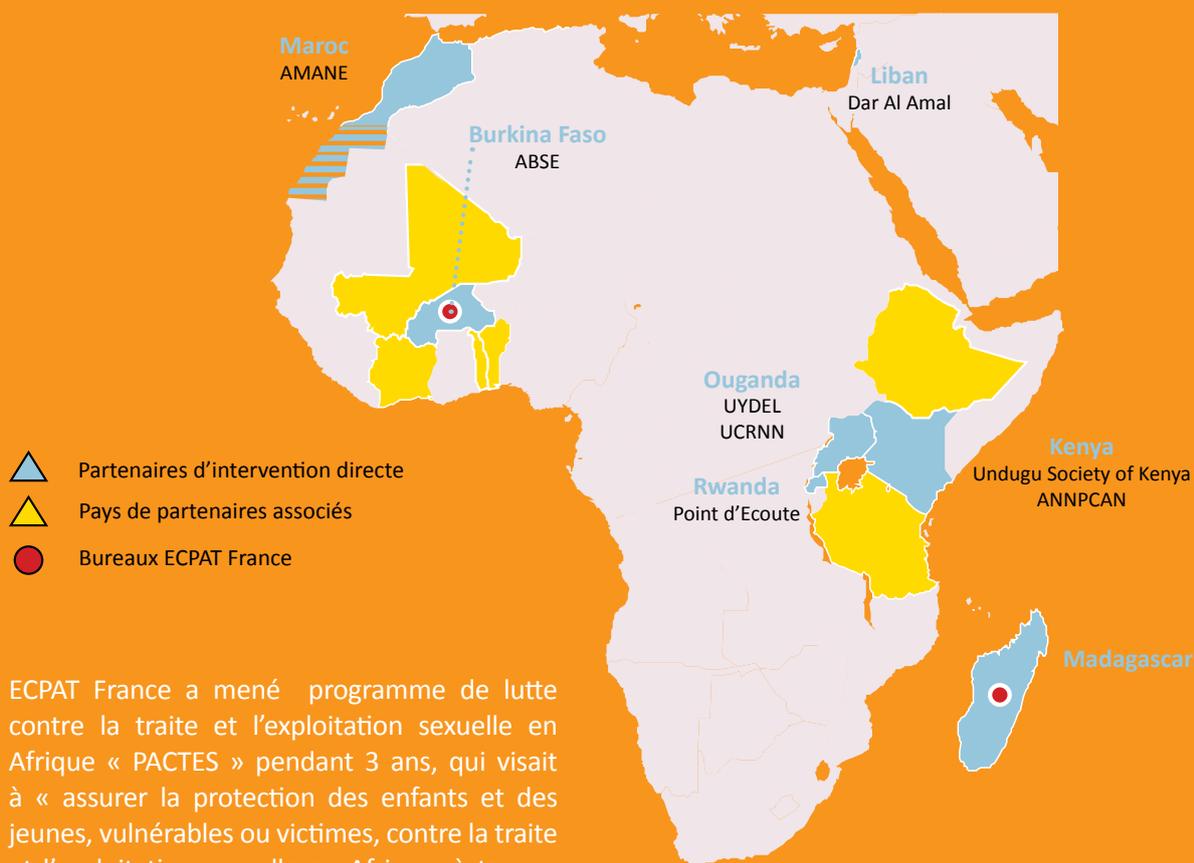
**FRANCOPOL** est un organisme de concertation et de coopération qui a pour mission de favoriser la mise en commun des meilleures pratiques,

ainsi que des recherches et des réflexions en matière de formation et d'expertise policières. Ce réseau vise à accroître les compétences des services policiers à mieux servir les citoyens.

[francopol.org/nc/](http://francopol.org/nc/)

# REPERES

## RENFORCEMENT DE LA PROTECTION DES ENFANTS VICTIMES OU A RISQUE D'EXPLOITATION SEXUELLE



ECPAT France a mené programme de lutte contre la traite et l'exploitation sexuelle en Afrique « PACTES » pendant 3 ans, qui visait à « assurer la protection des enfants et des jeunes, vulnérables ou victimes, contre la traite et l'exploitation sexuelle en Afrique, à travers l'éducation, l'insertion socio-économique, le renforcement des capacités locales, la mise en réseau, la capitalisation et le transfert de compétences entre continents ».

C'est suite aux résultats et leçons apprises de cette première phase, et aux réflexions d'ECPAT France sur sa stratégie d'appui au réseau ECPAT en Afrique, qu'ECPAT France a construit la suite de ce programme.

Initié en janvier 2015, le programme «REPERES» vise à réduire la vulnérabilité des enfants face à l'exploitation sexuelle et permettre une meilleure intégration de cette problématique dans les systèmes de protection de l'enfance dans les pays suivants: Maroc, Liban, Kenya, Rwanda, Ouganda, Madagascar, Burkina Faso,

ainsi que la Côte d'Ivoire où une étude est prévue en 2016. D'autres pays sont associés au projet, notamment au niveau des échanges de bonnes pratiques.

Avec ce projet d'une durée de trois ans, ECPAT France, en partenariat avec ECPAT Luxembourg, assure un soutien technique et financier aux associations locales de protection de l'enfance.

Ce projet bénéficie du soutien financier de l'Agence française de développement et de la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire du ministère des Affaires étrangères et européennes du Luxembourg et de Air France.

## MAROC

Depuis 2009, ECPAT France soutient AMANE pour lutter contre la violence sexuelle à l'encontre des enfants au Maroc. Pour accomplir cette mission, l'association intervient à travers :

- le renforcement des capacités des acteurs de la protection de l'enfance pour améliorer la prévention et prise en charge des enfants vulnérables et/ou victimes de violences sexuelles.
- la production d'outils de référence sur la thématique destinés aux acteurs de la protection de l'enfance.
- la sensibilisation et la conscientisation du grand public sur le phénomène.
- le plaidoyer pour l'amélioration du système de protection des enfants contre la violence sexuelle.

### PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2015

#### *Mobilisation des enfants et formation à l'autoprotection*

- 12 travailleurs sociaux et responsables de structures ont suivi la formation de renforcement des compétences et des habilités des travailleurs sociaux pour la mise en place du programme de prévention des violences sexuelles à l'encontre des enfants à Agadir.

#### *Campagne grand public*

- Une expérience pilote a été conduite avec l'Institute for Leadership and Communication Studies (ILCS) à Rabat afin de lancer un concours de journalistes qui vise à sensibiliser le grand public sur les questions d'exploitations sexuelle et les 4 catégories du concours ont été dévoilées:
  - vidéo présentant le signalement de la violence sexuelle comme la responsabilité de toutes et tous (public cible: la société en général).
  - affiche dont le message est de parler de tout secret qui dérange sans avoir peur

(public cible: les enfants).

- vidéo dont le message est le suivant: pour protéger les enfants il faut les informer, discuter avec eux et leur expliquer la violence sexuelle (public cible: les parents).

- vidéo sur l'exploitation sexuelle à des fins commerciale (public cible: la société en général).

- Une formation de journalistes sur la thématique de l'exploitation sexuelle des mineurs a été menée le 23 octobre 2015.

#### *Mobilisation des décideurs sur les questions de l'exploitation sexuelle des enfants*

- Création et appui à l'animation d'un collectif de plaidoyer :
  - la réunion du 18 février 2015 a permis de constituer un groupe de travail qui évoluera par la suite en un collectif.
  - les ateliers du 14 et 15 avril 2015 ont permis de mettre en place les fondements et de définir les orientations du groupe de travail sur la lutte contre la violence sexuelle à l'égard des enfants. Il s'agit spécifiquement de la vision, la mission, les valeurs et les objectifs à atteindre.
  - la réunion du 28 mai 2015 a permis de définir le plan stratégique, le plan de formation, le logo et la charte collective.
  - Une Assemblée Générale Constitutive a eu lieu le 10 décembre 2015 à Casablanca.

*Associations représentées dans le groupe de travail:* AIDA (Tanger), AIDICA-INTILAKA (Afourer-Azilal), AMANE (Rabat), ANIR (Agadir), BAYTI (Casablanca), Droit et Justice (Casablanca), El Amane (Marrakech), Fondation Amane (Taroudant), Solidarité Féminine, SOS Villages d'enfants (Casablanca), 100% Mamans (Tanger).



Groupe de travail de lutte contre la violence sexuelle à l'égard des enfants

# LIBAN

ECPAT France collabore avec Dar Al Amal depuis 2009. ECPAT France et Dar Al Amal ont spécifiquement collaboré sur différents axes :

- le renforcement des capacités des acteurs de la protection de l'enfance sur l'exploitation sexuelle des enfants.
- la mise en place de programme de prévention, notamment à travers le développement et la diffusion d'un programme d'Autoprotection.
- la réalisation d'une étude nationale sur les violences sexuelles.

## PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2015

### *Prise en charge et réduction des pratiques à risques*

- 212 enfants ont participé aux activités récréatives et culturelles. Ces activités ont pour but la consolidation de l'identité des enfants, leur épanouissement et leur développement dans un cadre serein.
- 75 filles ont assisté aux classes de renforcement scolaire.

### *Réintégration socio-économique*

- 78 jeunes garçons et filles ont suivi des formations professionnelles en maquillage et réparation des téléphones portables. A l'issue de la formation, les participants ont reçu une attestation.

### *Réintégration familiale et appui aux parents*

- 104 parents ont participé à des sessions de thérapie familiale afin de mieux comprendre les besoins et les difficultés de leurs enfants et de gérer les conflits conjugaux et parentaux.

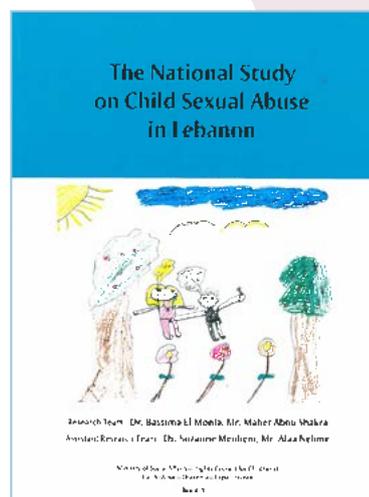
### *Mobilisation des enfants et formation à l'autoprotection*

- 220 enfants ont suivi le programme d'autoprotection.

- 167 enfants ont visionné un spectacle éducatif sur la prévention des violences sexuelles.

### *Mobilisation et sensibilisation des adultes*

- 104 parents et 75 mamans ont participé à deux séances de sensibilisation dans le cadre de la diffusion du programme autoprotection.
- Une formation sur la prévention des violences sexuelles a été dispensée auprès de 22 superviseurs de l'éducation du Ministère de l'Education Nationale.



### *Mobilisation des décideurs sur les questions de l'exploitation sexuelle des enfants*

- Une étude nationale sur la violence sexuelle au Liban a été éditée.
- Les résultats de l'étude nationale sur la violence sexuelle à l'encontre des enfants ont été partagés et diffusés à l'occasion d'un atelier le 25 Novembre 2016, réunissant les décideurs sur les questions de la protection de l'enfance.
- A l'occasion de la journée mondiale pour la lutte contre les violences sur les enfants, 60 enfants ont participé à une journée organisée à l'aéroport de Beyrouth afin de lancer un appel, exigeant le respect de leurs droits.

# BURKINA FASO

Au Burkina Faso, le bureau d'ECPAT France et ECPAT Luxembourg joue un rôle de coordination et de transfert de compétences. L'enjeu principal de ses actions vise à mobiliser et former les acteurs des systèmes locaux de protection de l'enfance pour qu'ils comprennent, adhèrent et mettent en oeuvre des stratégies de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants.

## PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2015

### *Participation aux groupes de travail*

- Le bureau local a participé à 5 rencontres du Groupe de Travail sur la Protection de l'Enfance (GTPE) et a impulsé la création d'un sous-groupe spécifique autour des questions de l'exploitation sexuelle des enfants.

### *Mobilisation et sensibilisation des adultes*

- 60 femmes leaders ont été formées et ont diffusé plus de 1000 brochures de sensibilisation sur la prévention de l'exploitation sexuelle. Près de 1500 personnes ont été sensibilisées.

### *Formation des acteurs de la protection de l'enfance sur l'exploitation sexuelle*

- 2 formations ont été organisées auprès des travailleurs sociaux du Ministère des Affaires Sociales du Burkina Faso au profit de 50 personnes.
- Une formation de formateurs a été dispensée auprès de 25 personnes membres du Groupe de Travail sur la Protection de l'Enfance.
- Un séminaire académique a été organisé au profit de l'Institut National de Formation en Travail Social (INFTS) auprès de 92 participants.

### *Renforcement des capacités de plaidoyer*

- Un atelier de renforcement de capacités des membres du réseau ECPAT en Afrique de l'Ouest sur le plaidoyer a été organisé à Ouagadougou avec 16 participants des 6 pays suivants : Burkina Faso, Liban, Niger, Côte d'Ivoire, Bénin et Mali.



# MADAGASCAR



En 2015, le projet REPERES a permis de diffuser à Madagascar un programme de prévention contre les abus sexuels dans les centres d'accueil de jour et dans les écoles publiques à Tananarive, de mener une sensibilisation communautaire en collaboration avec les fokontany (subdivision administrative équivalente à un quartier ou un secteur d'un ville ou un village), d'organiser des tables rondes avec les personnels de santé et « travailleurs du sexe » ainsi que de mobiliser les décideurs sur les questions d'exploitation sexuelle des enfants.

## PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2015

### *Mobilisation des enfants et formation à l'autoprotection*

- 690 travailleuses du sexe de Tananarive, Fort Dauphin, Diego et Nosy Be ont participé à des activités de sensibilisation sous forme de discussions participatives.
- Conception d'un kit sur l'autoprotection adressé aux enfants : curriculum en autoprotection, un kit pédagogique et 1 chanson ont été réalisés.
- 17 séances de sensibilisation ont été menées dans les écoles et 2088 enfants ont été sensibilisés dans le cadre de leur scolarité.

### *Mobilisation et sensibilisation des adultes*

- 1165 clients de la prostitution ont participé à des activités de sensibilisation sous forme de discussions participatives à Tananarive, Fort Dauphin, Diego et Nosy Be.
- 3 tables rondes avec clients, travailleuses du sexe et professionnels de santé ont été animées.

### *Formation des acteurs de la protection de l'enfance sur l'exploitation sexuelle*

- 5 formations sur l'autoprotection, l'écoute des victimes et la lutte contre l'exploitation sexuelle ont été réalisées.
- 264 animateurs, enseignants, travailleurs sociaux et jeunes pairs éducateurs ont été formés.

### *Mobilisation des décideurs sur les questions de l'exploitation sexuelle des enfants*

- Publication du Rapport Global de Suivi sur la situation de l'exploitation sexuelle des enfants à Madagascar.
- Présentation des conclusions au Comité des droits de l'enfant à Genève.



Depuis 2011, ECPAT France soutient Undugu Society of Kenya (USK) dans la mise en place d'associations de jeunes filles en situation de prostitution à Nairobi. Dans ces groupes d'entraide, les jeunes filles peuvent sortir ensemble de l'extrême précarité, rompre avec l'isolement, surmonter la dépendance à l'alcool, reconquérir une estime de soi, et améliorer l'environnement pour leurs enfants. En 2015, les actions de plaidoyer ont été renforcées grâce au partenariat avec ANPCCAN.

*« Les jeunes filles se sont déjà transformées depuis qu'elles sont dans ces groupes d'entraide. Elles ont retrouvé confiance en elle. Le mois dernier, aucune n'a subi de violences. Neuf jeunes filles ont fait les démarches pour obtenir leur carte d'identité, deux associations ont commencé des épargnes collectives, trois jeunes filles qui étaient sans abri ont maintenant un toit et deux d'entre elles ont accompagné une fillette du voisinage à la police pour dénoncer son viol »*

– Beldina, chargée du projet à Kisumu

## PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2015

### Prise en charge et réduction des pratiques à risques

- Maraudes sur les sites de prostitution pour créer du lien avec les jeunes filles en situation de prostitution à Nairobi et Kisumu.
- Formation de 9 associations rassemblant 141 jeunes filles.
- Formation de 12 jeunes filles aux techniques d'éducation par les pairs.

### Appui aux parents

- Accompagnement du rétablissement de 4 enfants ayant subi des situations traumatisantes à travers une approche de thérapie familiale.
- Appui à la formation de 7 groupes de parents en grande difficulté sociale (175 parents). Les groupes se réunissent chaque semaine pour améliorer l'environnement de leurs enfants et tous les 15 jours, ils bénéficient d'une intervention d'Undugu society of Kenya (comment prévenir les abus sexuels des enfants, lois relatives à la protection de l'enfance...).
- Formations des groupes de parents à la



mise en œuvre de systèmes d'épargne et de prêts autogérés avec pour objectif de permettre l'amélioration de leur situation socioéconomique ; les 7 groupes ont commencé à épargner.

- Formations de formateurs auprès de 49 parents sur les compétences parentales et auprès de 31 parents sur l'utilisation de la bande dessinée pour encourager le dialogue communautaire et le changement social.

*« Notre groupe a identifié une enfant en classe 8 qui a été mariée par un homme de 30 ans. Nous l'avons signalé aux services sociaux et l'homme est recherché par la police ; nous avons aussi trouvé les moyens de scolariser trois enfants en primaire. Nous sommes bien décidés à offrir une vie meilleure à nos enfants »*

- Un membre d'un groupe à Kisumu

#### **Mobilisation des enfants et formation à l'autoprotection**

- Formation de 42 professeurs sur l'animation et l'encadrement de clubs sur les droits de l'enfant.
- Création de 10 clubs d'enfants dans le cadre d'écoles de communautés

pauvres (200 enfants identifiés comme particulièrement exposés aux formes d'exploitation par les professeurs).

- Formation de 2 enfants par club (20 enfants) sur l'encadrement d'un club et les techniques d'éducation par les pairs.
- Animation de 40 sessions sur les techniques d'autoprotection, la participation aux décisions et l'estime de soi, les risques liés à l'abus d'alcool et de drogues, le travail des enfants, les droits de l'enfant, les relations familiales, etc.

#### **Mobilisation et sensibilisation des adultes**

- Conduite d'une étude sur les perceptions communautaire de l'exploitation sexuelle des enfants. Les résultats ont été discutés lors des 4 réunions intergénérationnelles (150 acteurs) et des 2 ateliers avec les autorités locales (49 représentants).

#### **Mobilisation et sensibilisation des adultes**

- Diffusion du Plan d'Action National au Kenya.
- Préparation d'un atelier national pour le suivi du Plan d'Action National.



## RWANDA

ECPAT France soutient l'association Point d'écoute depuis 2011 dans la mise en place d'un dispositif d'insertion afin que les jeunes en grande vulnérabilité puissent construire un parcours digne. Point d'écoute travaille auprès des familles afin que celles-ci garantissent les droits de leurs enfants à être scolarisés et protégés des pires formes d'exploitation. Les activités ci-dessous ont été réalisées par le Point d'écoute à Gisenyi, Ngororero et Gatumba.

### PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2015

#### *Prise en charge et réduction des pratiques à risques*

- Organisation de rassemblements auprès de 100 enfants en situation de rue et de 30 filles victimes d'abus sexuels organisés autour de discussion sur les IST, la drogue, les droits des enfants, la maternité, l'hygiène..

#### *Réintégration socio-économique*

- 100 enfants scolarisés, 40 jeunes accompagnés en formation professionnelle et 30 en activité génératrice de revenus.

#### *Réintégration familiale et appui aux parents*

- 36 enfants réunifiés dans leur famille.
- 49 parents organisés en 2 associations pour améliorer leur condition de vie.

#### *Mobilisation des enfants et formation à l'autoprotection*

- Animation de sessions parascolaires dans 3 écoles primaires pendant les vacances rassemblant 1480 enfants.
- 40 professeurs ont été formés à animer les activités, notamment sur les thèmes des droits de l'enfant et des abus sexuels.
- 480 enfants ont été formés à l'autoprotection et les violences sexuelles.

#### *Mobilisation et sensibilisation des adultes*

- 12 parents soutenus pour animer des séances dans leur communauté et orienter les familles vers les services sociaux.



# UGANDA

Le soutien d'ECPAT France à travers le programme REPERES a permis à l'association UYDEL de poursuivre ses activités de réinsertion des jeunes filles et garçons exposés ou en situation de prostitution à Kampala, de réhabiliter ses structures d'accueil et son centre de formation professionnelle, d'appuyer les parents les plus vulnérables et de mobiliser les services de l'Etat pour garantir l'application des lois. En parallèle, notre partenaire UCRNN (Uganda Child Rights NGO Network, représentant du réseau ECPAT en Ouganda) a coordonné un groupe de travail composé d'autres acteurs de la société civile pour réviser le cadre normatif sur la protection de l'enfance.

## PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2015

### *Prise en charge et réduction des pratiques à risques*

- Prise en charge au sein des centres d'accueil de 50 garçons et 100 filles (soins médicaux, appui psychosocial, renforcement des capacités de prévention, éducation aux droits, démarrage d'un projet de vie et d'une formation professionnelle) et prise en charge de 22 enfants en foyer d'urgence (soins d'hygiène et de santé et appui pour l'accès à l'état civil).
- Amélioration du centre d'accueil de Kampala et en particulier la réhabilitation des salles de classe.

### *Mobilisation des enfants et formation à l'autoprotection*

- Diffusion d'un programme de formation à l'autoprotection par les pairs pour les 14-20 ans : formation de 133 pairs éducateurs et organisation de 10 sessions auprès de 125 enfants.

### *Réintégration familiale et appui aux parents*

- Mise en œuvre du programme « Family Therapeutic Approach » auprès de 134 parents (appui psychosocial, séance de médiation familiale parents-enfants) et appui à la formation de coopératives afin d'améliorer leurs conditions économiques (dotation pour développer des AGR, appui technique et à l'entrepreneuriat).
- Organisation d'un atelier de diffusion de la revue des bonnes pratiques de réinsertion des filles.

### *Formation des acteurs de la protection de l'enfance sur l'exploitation sexuelle*

- Formation à la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants dans le Tourisme et les Voyages des employés de 20 hôtels.
- Conception d'un module de formation complet sur l'exploitation sexuelle des enfants adressé à la police, adapté à l'Ouganda et formation de 150 membres de la Police.

### *Mobilisation des décideurs sur les questions de l'exploitation sexuelle des enfants*

- Deux documents de positionnement ont été conçus pour renforcer le « Children Act Amendment Bill 2015 » et pour amender les articles de loi contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales. Ces documents ont été soumis au Ministère du Genre, du travail et des affaires sociales ainsi qu'au Parlement. Ils adressent les questions des violations des droits de l'enfant et en particulier les pratiques culturelles néfastes, le travail des enfants, la traite, la justice juvénile et le renforcement des mécanismes de protection, ainsi que la problématique de l'adoption illégale.



# VISA

## VOYAGER, INFORMER, SENSIBILISER, AGIR POUR LA PROTECTION DES ENFANTS

L'exploitation sexuelle des enfants dans les voyages et le tourisme est une forme d'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales. Elle concerne les actes d'exploitation sexuelle dans le contexte des voyages, du tourisme ou des deux.

ECPAT France et ECPAT Luxembourg luttent contre ce fléau depuis plusieurs années et ont développé de nombreux outils, des expériences et une expertise à ce sujet. Leur engagement est de les partager, et de les adapter aux différents contextes où ce phénomène peut se développer afin d'agir sur la prévention des risques, la protection et la réhabilitation des enfants, ainsi que la poursuite des abuseurs.

Le projet VISA vise à lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants, notamment dans le contexte des voyages et du tourisme, en aidant les pays de destination à signaler les cas pour améliorer la protection des enfants et les poursuites des abuseurs.

A ce titre, ECPAT France et ECPAT Luxembourg souhaitent :

- Favoriser la prévention et la sensibilisation afin de renforcer la vigilance de la population à ce sujet, mais aussi du secteur privé, véritable levier dans la lutte contre ce phénomène.
- Mettre en place des procédures de protection efficaces en formant différents acteurs (notamment la police) afin que le signalement des cas n'échoue pas faute de coordination et connaissance des procédures.
- Faciliter la réhabilitation des enfants victimes en aidant la société civile locale.



- ▲ Partenaires d'intervention directe
- Bureau ECPAT France/Luxembourg

Ce projet bénéficie du soutien financier de de la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire du ministère des Affaires étrangères et européennes du Luxembourg, d'ECPAT Luxembourg et de Air France.

# BURKINA FASO

Depuis novembre 2014, le bureau d'ECPAT France et d'ECPAT Luxembourg à Ouagadougou conduit en partenariat avec KEOOGO un programme multisectoriel visant à lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants, et notamment à augmenter le signalement des cas grâce à la mobilisation du secteur hôtelier et de la police.

## PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2015

### Mobilisation des acteurs du secteur du tourisme au Burkina Faso

- 2 ateliers multisectoriels organisés autour du développement de supports de sensibilisation communs.
- Une charte élaborée sous l'égide du Ministère du Tourisme.

### Activités de sensibilisation

- Un programme d'éducation par les pairs sur la thématique des violences sexuelles a été développé.
- Une première génération de 28 pairs éducateurs de 5 structures formés.
- 79 leaders communautaires formés à relayer les messages de prévention dans les localités.

### Formation de la police

- Création par 7 experts de Francopol d'un module sur les « techniques d'écoute et d'audition des mineurs victimes ».
- Un atelier multisectoriel à Ouagadougou avec la police locale, la justice, et les ONG de protection de l'enfance (18 participants) organisé pour enrichir le module.
- 125 kits de formation conçus (manuel pour les formateurs, manuel pour les apprenants, clé USB avec les éléments clés).

### Réhabilitation et réintégration des enfants exposés ou victimes d'exploitation sexuelle

- 600 jeunes filles victimes ou fortement vulnérables à l'exploitation sexuelle rencontrées lors de maraudes ou autres actions de rue.
- 186 jeunes filles référées vers des services de protection (prise en charge sanitaire, hébergement, prise en charge psychosociale, formation professionnelle, cours d'alphabétisation ou de remise à niveau scolaire, appui juridique).

## FINANCEMENT

Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire du ministère des Affaires étrangères et européennes du Luxembourg, ECPAT Luxembourg, Air France



### Charte éthique des acteurs du tourisme

Le Ministère de la Culture et du Tourisme en collaboration avec ECPAT, et les différents acteurs du tourisme reconnaissent la nécessité de développer un tourisme durable et responsable respectueux du droit des enfants au Burkina Faso.

La Charte burkinabè du tourisme signée le 17 mars 2004 tend à développer un tourisme durable dans un cadre légal, respectueux de l'environnement et des valeurs socio-culturelles. Cependant, les organisations présentes expriment leur inquiétude quant à la recrudescence de l'exploitation sexuelle des enfants dans le cadre des voyages et du tourisme au Burkina Faso.

Les normes internationales comme la Convention des Droits de l'Enfant et le Code Mondial d'Éthique du Tourisme, ainsi que celles régionales et nationales donnent un cadre de référence très complet aux acteurs du tourisme afin de prévenir et d'éradiquer l'exploitation sexuelle des enfants au Burkina Faso.

**LE MINISTRE DE LA CULTURE ET DU TOURISME EN COLLABORATION AVEC ECPAT ET LES ACTEURS DU TOURISME PAR LA PRESENTE CHARTE S'ENGAGENT A LUTTER CONTRE L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS DANS LE CADRE DES VOYAGES ET DU TOURISME A TRAVERS LES MESURES SUIVANTES:**

- 1 L'interdiction d'enfants non accompagnés par leur famille dans les établissements touristiques ainsi que le contrôle systématique des pièces d'identité des clients.
- 2 Le signalement aux autorités compétentes des cas suspects d'exploitation sexuelle à l'encontre des enfants dans le cadre des voyages et du tourisme.
- 3 La lutte contre toute forme de corruption : aucun règlement à l'amiable entre le client et l'établissement touristique ne doit être accepté.
- 4 L'élaboration de politiques et procédures au sein des établissements touristiques contre l'exploitation sexuelle des enfants dans le cadre des voyages et du tourisme.
- 5 La formation du personnel des établissements touristiques sur les droits des enfants et en particulier contre l'exploitation sexuelle des enfants.
- 6 La sensibilisation des clients sur les droits des enfants et plus particulièrement contre l'exploitation sexuelle des enfants.

**ENSEMBLE MOBILISONS-NOUS POUR LA PROTECTION DES ENFANTS DANS LE CADRE DES VOYAGES ET DU TOURISME AU BURKINA FASO**



## MAROC

Depuis novembre 2014, ECPAT France et ECPAT Luxembourg conduisent en partenariat avec AMANE, Widad et Al Karam un programme multisectoriel visant à lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants, et notamment à augmenter le signalement des cas grâce à la mobilisation du secteur hôtelier et de la police.

### PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2015

#### Activités de sensibilisation

- 2 formations à 7 organisations (26 participants) sur les violences sexuelles pour mieux repérer et orienter l'enfant victime et prévenir les violences sexuelles à l'encontre des enfants.
- 1828 jeunes sensibilisés sur les violences sexuelles.

#### Formation de la police

- Création par 7 experts de Francopol d'un module sur les « techniques d'écoute et d'audition des mineurs victimes ».
- Un atelier multisectoriel à Rabat avec la police locale, la justice, et les ONG de protection de l'enfance (16 participants)

organisé pour enrichir le module.

- 125 kits de formation conçus (manuel pour les formateurs, manuel pour les apprenants, clé USB avec les éléments clés).
- Une première formation de formateurs a été animée par 2 experts de Francopol à Rabat à l'attention de 16 policiers.

### FINANCEMENT

Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire du ministère des Affaires étrangères et européennes du Luxembourg, **ECPAT Luxembourg, Air France**



## Programme WATCH

Le partenariat entre ACCOR et ECPAT France vise à faciliter la mise en place du programme WATCH dans les hôtels d'Afrique de l'ouest et du centre. Au total 7 pays et 16 structures ont été formés pour mettre en place le programme.

Le programme WATCH prévoit la sensibilisation et la formation des professionnels du tourisme à la mise en place de procédures de signalement au sein des hôtels afin de garantir une protection des enfants face à l'exploitation sexuelle des enfants.

En 2015, deux formations de formateurs ont été réalisées:

- 1 formation de formateurs à Douala pour 5 hôtels du groupe ACCOR du Cameroun et de Guinée Equatoriale - 14 participants.
- 1 formation de formateurs à Abidjan à destination de 11 structures du Groupe ACCOR de 5 pays : Côte d'Ivoire, Bénin, Togo, Ghana et RDC.



### QUELLES SITUATIONS DOIVENT VOUS ALERTER ?



À la réception, un adulte se présente avec un enfant. Leur lien de parenté ne semble pas évident. Le client ne peut pas prouver l'identité de l'enfant et ne souhaite pas présenter ses papiers.



Dans les étages, un client entre avec une jeune personne dans sa chambre. L'attitude du jeune ou de l'adulte laisse penser qu'il pourrait s'agir d'un cas de prostitution d'un mineur.



À la piscine, un adulte a des comportements ambigus avec une jeune personne qui semble mineure (attouchements, caresses ou baisers).



Après une soirée festive, des clients de l'hôtel, rentrent dans leur chambre avec des jeunes femmes, qui pourraient être mineures.

### NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS



À la réception



À la sécurité



Dans les étages



Au restaurant

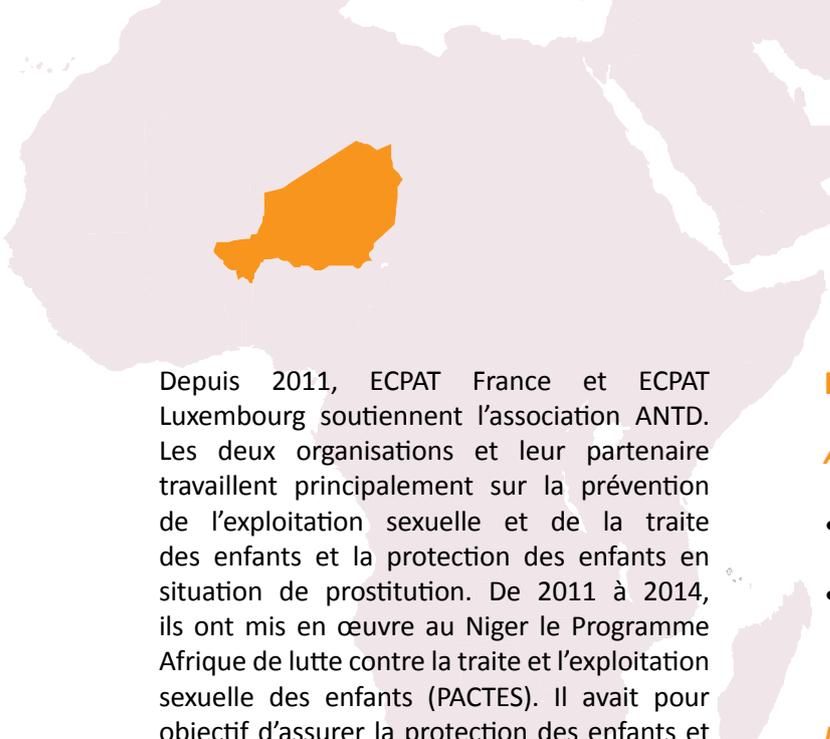


À la piscine

...

Signalez toute situation à risque pour un enfant. Vous aurez toujours le soutien de votre hiérarchie.

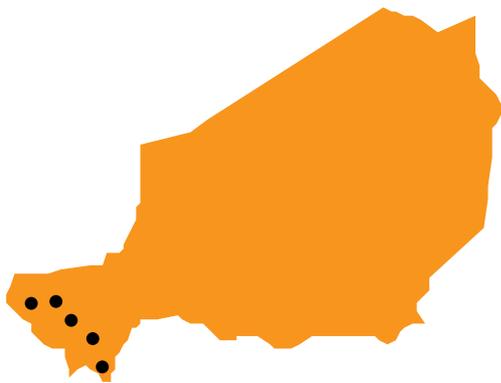
# AUTRES PROJETS



## NIGER - Projet 3P

Depuis 2011, ECPAT France et ECPAT Luxembourg soutiennent l'association ANTD. Les deux organisations et leur partenaire travaillent principalement sur la prévention de l'exploitation sexuelle et de la traite des enfants et la protection des enfants en situation de prostitution. De 2011 à 2014, ils ont mis en œuvre au Niger le Programme Afrique de lutte contre la traite et l'exploitation sexuelle des enfants (PACTES). Il avait pour objectif d'assurer la protection des enfants et des jeunes, vulnérables ou victimes, contre la traite et l'exploitation sexuelle en Afrique à travers l'amélioration des connaissances sur ces thématiques, la mobilisation des acteurs, l'amélioration des systèmes de protection de l'enfant, la protection et la réinsertion des enfants victimes, la mise en réseau, la capitalisation et le transfert de compétences entre partenaires.

Le projet « 3P Niger » s'inscrit dans la continuité du projet PACTES. Il vise notamment le renforcement de la prise en charge des mineurs en situation de prostitution à Niamey et l'appui aux mesures endogènes de protection des enfants à travers les comités villageois de protection de l'enfant mis en place et renforcés dans le cadre du programme.



**Villes et régions d'intervention :**  
Téra, Tillabéri, Niamey, Boboye et Gaya.

### PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2015

#### *Activités de sensibilisation*

- 7 émissions radio ont été réalisées, touchant 329 000 auditeurs.
- 101 séances de sensibilisation réalisées dans 30 villages, regroupant un total de 2170 participants.

#### *Identification et réinsertion des enfants en situation de prostitution*

- 359 filles ont été identifiées et orientées vers les services de protection.
- 269 filles ont participé aux sessions éducatives.
- 49 filles ont été prises en charge sur le plan sanitaire et 4 ont bénéficié d'une assistance juridique.
- 10 filles ont commencé une formation professionnelle et 10 filles ont réintégré le système éducatif formel.

#### *Assistance alimentaire et sanitaire*

- 86 enfants en situation de mobilité ont été interceptés et ont bénéficié d'une aide alimentaire et sanitaire.
- Les enfants placés dans le cadre du programme PACTES ont été suivis par les équipes.

#### *Formation des acteurs de la protection de l'enfance sur l'exploitation sexuelle*

- Une formation a été organisée à Niamey auprès de 30 acteurs de la protection de l'enfant.

### FINANCEMENT

Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire du ministère des Affaires étrangères et européennes du Luxembourg

# BRÉSIL/GUYANE

## “Ne détournez pas le regard”

Le projet “Ne détournez pas le regard” (“Não Desvie o Olhar” en portugais) se situe à la frontière entre la Guyane et le Brésil, dans la ville d’Oiapoque, auprès des communautés du fleuve. Démarré en février 2015, ce projet s’étendra sur deux ans. Cette première année a permis d’ancrer le projet dans le contexte d’Oiapoque via le renforcement d’une équipe locale à travers l’embauche de salariés de l’association partenaire DPAC-Fronteira, l’accroissement du réseau de volontaires, l’ouverture d’un centre communautaire d’accueil des familles les plus vulnérables, l’identification des enfants victimes d’exploitation sexuelle, et la rencontre avec l’ensemble des acteurs de protection de l’enfance et les autorités locales.

A travers la campagne de sensibilisation « Não Desvie o Olhar » visible aujourd’hui à Oiapoque dans l’ensemble des lieux publics, de divertissements ou de transports, le projet vise à encourager le signalement des cas d’exploitation sexuelle. De nombreux événements de mobilisation communautaire ont également été organisés dans le cadre de cette campagne pour garantir l’adhésion populaire et favoriser les changements de comportements. Dans ce cadre-là, le projet a bénéficié du soutien des télévisions et radios locales.

La participation des enfants est également un point notable de cette première année. Ils ont été intégrés à tous les niveaux des actions et en particulier dans la diffusion de la campagne et dans le choix des activités du centre communautaire. Enfin, un volet de réinsertion a également été mis en place pour proposer des alternatives socio-économiques aux enfants victimes ou à risque d’exploitation sexuelle.

### PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2015

#### Activités de sensibilisation

- 4 sessions ont été menées dans les écoles pour sensibiliser 738 jeunes sur les risques d’exploitation sexuelle et pour qu’ils deviennent acteurs de changement social et de leur propre protection.
- Plus de 200 acteurs de protection (parents, enseignants, police, piroguiers) ont été sensibilisés.
- 3000 dépliants et affiches de sensibilisation ont été distribués aux associations de quartiers, aux communautés, aux voyageurs, aux professionnels du tourisme ou des transports et affichés dans de nombreux lieux publics et de commerce.
- 2000 membres communautaires ont été sensibilisés via la campagne et 7 journées de mobilisation communautaire.

#### Réhabilitation et réintégration des enfants et médiation familiale

- 147 enfants ont bénéficié d’une écoute et d’un appui socio-éducatif.
- 20 enfants ont bénéficié d’une formation professionnelle et 127 autres ont été orientés vers des partenaires sociaux.
- 314 familles ont bénéficié d’une médiation familiale dont 222 via des visites à domicile.

#### Signalements de cas potentiels d’exploitation

- 21 signalements de cas d’enfants victimes d’exploitation sexuelle ont déjà eu lieu.

### FINANCEMENT

Union européenne, Air France.





## MADAGASCAR

### “Ne détournez pas le regard”

A Madagascar, le bureau d'ECPAT France mène plusieurs projets de promotion et de protection des droits de l'enfant vis-à-vis de l'exploitation sexuelle des enfants. Les actions visent à stimuler un changement de comportement et d'attitude des acteurs communautaires et des voyageurs à Madagascar en proposant une information claire sur l'exploitation sexuelle des enfants dans les voyages et le tourisme, des outils de sensibilisation adaptés et en mobilisant la société civile (ONGs de protection de l'enfance, associations de cybercafés, associations de défense des droits des travailleuses du sexe), les pouvoirs publics (Ministère de la Population et des Affaires Sociales, Ministère du Tourisme, Ministère de l'Intérieur, Communes Urbaines d'Antananarivo et de Nosy Be), judiciaires (police malgache et française), les acteurs du secteur privé (opérateurs téléphoniques et internet) et touristiques (hôteliers) afin de les responsabiliser dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants à Tananarive et Nosy Be.

En 2015, les principales activités ont été les suivantes :

- la mise en œuvre de procédures et d'un kit de signalement en milieu hôtelier et formation des employés du secteur touristique.
- la sensibilisation du grand public et en particulier des voyageurs à travers une campagne de communication nationale.
- le renforcement du système de protection de l'enfance à travers l'amélioration des mécanismes de signalement et la formation des acteurs de protection, en particulier les leaders communautaires et la police.
- la prise en charge d'enfants à risque et victimes, ainsi que de familles à risque afin d'assurer une réinsertion socio-économique.
- l'amélioration de l'expertise à travers des études sur l'exploitation sexuelle des enfants et la dissémination des résultats.



Le projet «Ne détournez pas le regard» a permis de mettre en place des procédures de signalement en milieu hôtelier qui devraient favoriser l'ouverture de nouvelles enquêtes et de procéder ainsi à des arrestations à Madagascar mais aussi d'abuseurs originaires d'Europe. Le manuel de procédures de signalement créé par ECPAT France, la Direction de la Coopération Internationale (DCI) et le groupe ACCOR a été adapté et traduit en malgache. En parallèle du travail effectués avec les hôteliers, en partenariat avec l'association AFSA, ECPAT France a maintenu ses efforts de sensibilisation et de prévention contre l'exploitation sexuelle des mineurs auprès des travailleuses du sexe et des clients de la prostitution, des enfants et familles à risques, des communautés et des touristes. Dans le cadre du projet, les résultats de l'étude sur l'exploitation des enfants dans les voyages et le tourisme ont été présentés lors d'une conférence. Une seconde étude, sur les liens entre l'utilisation d'internet et la prostitution des mineurs est en cours de finalisation et sera présentée lors d'une conférence internationale organisée à Tananarive en mars 2016. Cette étude sera diffusée largement à tous les partenaires du secteur privé, judiciaire, public et associatif.

Enfin, ECPAT a mis l'accent en 2015 sur l'approche participative et le transfert de compétences des partenaires et associés, à travers leur implication dans le suivi du projet, le partage d'outils, la diffusion d'études réalisées par ECPAT et l'appui technique à d'autres centres de ressources malgaches.

## PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2015

### *Prise en charge et réduction des pratiques à risques*

- 22 maraudes de jour, 63 maraudes de nuit, 190 rencontres individuelles avec les enfants, 135 visites à domicile, 78 enfants abordés dans la rue lors des maraudes.

- 55 enfants à risque pris en charge.
- 63 séances de sensibilisation réalisées pour les enfants, 63 enfants victimes en fin du procès de réinsertion.

### *Mobilisation et sensibilisation des adultes*

- 785 séances de sensibilisation communautaire menées dans les fokontany de Tananarive (14 140 personnes sensibilisées), 5 séances de sensibilisation dans les fokontany de Nosy Be (520 personnes sensibilisées), et 6 évènements de mobilisation réalisés dont une exposition et des participations à des festivals.

### *Formation des professionnels du tourisme et de la police*

- Développement et révision du matériel de formation destiné aux acteurs touristiques (manuel destiné aux directeurs d'hôtels, manuel destiné aux employés d'hôtels, curriculum de formation et outils pédagogiques divers) et 1405 kits de formation distribués.
- 12 séances de sensibilisation et de formation réalisées auprès des professionnels du tourisme à Tananarive et à Nosy Be.
- 3 formations menées auprès de la police malgache dont une auprès des étudiants policiers au centre de formation continue d'Antanimora et une menée par la police française (OCRVP).
- 5 formations dispensées dans le cadre de la prise en charge des enfants.

## FINANCEMENT

Agence Française de Développement, Union européenne, Air France, Australian Aid.

# LES SOUTIENS DE L'ASSOCIATION

La plus grande satisfaction qu'une association peut avoir en termes de soutien financier et opérationnel est de conserver ses bailleurs et partenaires sur la durée. En moyenne, un projet est financé sur deux ou trois ans. Cependant, le renouvellement des engagements dans les pays et régions d'intervention est indispensable sur le (plus) long terme afin d'assurer le respect des droits des enfants à vivre à l'abri des violences sexuelles.

Les temps qui courent sont difficiles, nous le savons. Dans un contexte économique incertain, conserver une vision à long terme reste un exercice difficile mais nécessaire.

La mobilisation des partenaires, de plus en plus nombreux, dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants est un mode d'action privilégié d'ECPAT France et du réseau international.

Cette dynamique qui nous unit est bien plus qu'un partenariat ou un financement, elle est une façon de voir et de construire le monde auquel nous appartenons tous. Un monde que nous léguons aux jeunes générations.

## BAILLEURS



## PARTENAIRES PUBLICS



## PARTENAIRES PRIVÉS



# RÉSULTATS FINANCIERS

## EXERCICE 2015

Les comptes d'ECPAT France sont audités annuellement par un Commissaire aux comptes, le cabinet FAREC. Les comptes certifiés sont publiés ensuite au Journal Officiel. La présentation suivante en est le résumé. Cette présentation est conforme à la réglementation comptable spécifique aux

associations. Elle prend en compte notamment l'impact des projets engagés sur plusieurs années (2 à 3 ans en moyenne)

Les projets cofinancés par des bailleurs institutionnels font également l'objet d'audits de vérification des dépenses réguliers.

## Le compte de résultat

En €	2015	2014	Var.
	K€	K€	K€
<b>RESSOURCES</b>			
<i>Produits d'exploitation</i>			
Subventions d'exploitation	2 659	2 323	336
Reprises amortissement, provisions, transferts de charges	14	0	13
Produits financiers	3	3	0
<b>Total (I)</b>	<b>2 675</b>	<b>2 326</b>	<b>350</b>
<i>Produits exceptionnels (II)</i>			
		10	- 10
<i>Report de ressources non utilisées sur exercices antérieurs (III)</i>	2 540	1 069	1 471
<b>Total des produits (I+II+III)</b>	<b>5 215</b>	<b>3 404</b>	<b>1 811</b>
<b>CHARGES</b>			
<i>Charges d'exploitation</i>			
Autres charges externes	393	304	89
Impôts, taxes	6	15	- 9
Rémunération du personnel	298	349	- 50
Charges sociales	107	134	- 27
Dotation aux amortissements	3	4	- 1
Dotation aux provisions	-		-
Subventions accordées par l'association	1 323	1 079	244
<i>Charges financières</i>			
			-
<b>Total (I)</b>	<b>2 131</b>	<b>1 885</b>	<b>246</b>
<i>Charges exceptionnelles (II)</i>			
	0	10	- 10
<i>Engagements à réaliser sur ressources affectées (III)</i>	3 036	1 364	1 672
<b>Total des charges (I+II+III)</b>	<b>5 167</b>	<b>3 258</b>	<b>1 909</b>
<b>RÉSULTAT</b>	<b>48</b>	<b>146</b>	<b>- 98</b>

Le compte de résultat présente l'activité de l'année en mettant en avant les principaux postes de produits et de charges.

### **Les ressources**

Au 31/12/2015, les ressources s'élèvent à 5 215 K€, contre 3 404 K€ au 31/12/2014, soit une augmentation de 1 811 K€, expliquée essentiellement par l'augmentation des ressources non utilisées sur exercices antérieurs et par conséquent des subventions d'exploitation.

Au niveau des projets, 2015 a été marquée par la signature de la Convention programme REPERES (page 29) signée avec l'AFD (1 500 K€) et la signature d'un contrat avec l'Union européenne pour le projet REACT (360K€).

Le report de ressources non utilisées sur exercices antérieurs enregistre les reprises de fonds dédiés constatées en début d'exercice. Il correspond aux ressources sécurisées pour couvrir les charges des projets (engagées et à engager) mais non encore dépensées à l'ouverture de l'exercice.

### **Les emplois**

Les charges d'exploitation sont constituées pour 62% par les subventions accordées par l'association. Il s'agit essentiellement des transferts de fonds versés aux partenaires locaux lors de la mise en œuvre des projets.

Les engagements à réaliser sur ressources affectées correspondent aux fonds déjà reçus devant être affectés aux exercices ultérieurs des projets en cours ou des projets à venir mais qui ne sont pas encore définitivement mis en place. L'augmentation constatée sur ce poste (+ 1672 K€) est notamment liée à la signature de la nouvelle Convention Programme REPERES.

## Le bilan

En €	2015 brut	Amt & prov	2015 Net	2014 Net	Var
<b>ACTIF</b>	<b>K€</b>		<b>K€</b>	<b>K€</b>	
<i>Actif immobilisé</i>					
Immobilisations corporelles	16	15	1	4	- 3,2
<i>Actif circulant</i>					
Autres créances	1 488		1 488	1 194	294,5
Disponibilités	1 789		1 789	1 410	379,6
Caisse			0	0	0
<i>Charges constatées d'avance</i>			2	2	0,2
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>3 294</b>	<b>15</b>	<b>3 280</b>	<b>2 609</b>	<b>671,1</b>
<b>PASSIF</b>					
<i>Fonds propres</i>					
Report à nouveau			298	152	146,4
Résultat de l'exercice			48	146	- 98
PRC					
<i>Fonds dédiés</i>			2 637	2 141	495,7
<i>Dettes</i>					
Emprunts et dettes assimilées			95	3	92,5
Fournisseurs et comptes rattachés			45	73	- 28,8
Dettes fiscales et sociales			69	61	8,2
Autres dettes			80	33	47,2
<i>Produits Constatés d'avance</i>			8	-	8
<b>TOTAL PASSIF</b>			<b>3 280</b>	<b>2 609</b>	<b>671,2</b>

Le bilan traduit la situation d'ECPAT France au 31 décembre 2015.

### L'actif

L'actif détaille le patrimoine de l'association qui est composé essentiellement de subventions à recevoir (rubrique « autres créances ») et de trésorerie.

Les autres créances sont constituées à 99% par les créances Union Européenne (418 K€) et AFD (1 062 K€). Ces créances ont augmenté de 294 K€ par rapport à 2014. Cette variation s'explique par les virements reçus

des bailleurs sur la campagne « Don't Look Away (UE) » et sur les projets TSIE Madagascar (AFD/UE), Brésil (UE) et REACT(UE) et le premier virement reçu de l'AFD sur REPERES.

### Le passif

Les fonds dédiés correspondent à des fonds dédiés à la réalisation de projets sur les années à venir. Leur augmentation est directement liée à la signature des contrats avec l'Union Européenne sur le projet REACT, ainsi qu'au lancement de la convention programme REPERES cofinancées par l'AFD début 2015.



SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES  
Inscrite à la Compagnie de Paris

**ECPAT FRANCE**  
Association Loi de 1901

40 Avenue de l'Europe  
93350 LE BOURGET AEROPORT

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2015**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association ECPAT FRANCE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

29 rue Claude Decaen - 75012 PARIS  
tél : +33 (0)1 53 17 17 20 - fax : +33 (0)1 53 17 17 29 - email : farec@safb.eu - www.safb.eu  
S.A.S au capital de 42 000 € - R.C.S PARIS B 414 889 865 - APE : 6920Z  
N° d'identification intra-communautaire : FR 42414889865

## 1 - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## 2 - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, ont porté notamment sur le caractère approprié et la correcte application des règles et principes comptables exposés dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3 - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 27 mai 2016

Le commissaire aux comptes  
FAREC

  
**Jean-Pierre BERTIN**





**ECPAT France**  
40 avenue de l'Europe, BP07  
93352 Le Bourget Cedex  
Tél: 01 49 34 83 13  
Fax: 01 49 34 83 10  
[contact@ecpat-france.org](mailto:contact@ecpat-france.org)  
[www.ecpat-france.org](http://www.ecpat-france.org)